



Pêches et Océans
Canada

Garde côtière
canadienne

Fisheries and Oceans
Canada

Canadian
Coast Guard

Avis aux navigateurs

Édition n° 01/2024
26 janvier 2024



Sécurité d'abord, Service constant

Édition mensuelle de l'Est

Canada 

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Est
Édition n° 01/2024

Also available in English:
Notices to Mariners – Monthly Eastern Edition
Edition No. 01/2024

Publié sous l'autorité de :

Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables
Pêches et Océans Canada
Montréal QC H2Y 2E7

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer
avec DFO.Notmar-Notmar.MPO@dfo-mpo.gc.ca.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représenté par le ministre des Pêches, des Océans
et de la Garde côtière canadienne, 2024.

No de cat. Fs152-8F-PDF (fichier PDF, français)
ISSN 2817-0083

No de cat. Fs152-8E-PDF (fichier PDF, anglais)
ISSN 2817-0075

Une version Web est disponible ici :
<https://www.notmar.gc.ca/mensuel> (français)
<https://www.notmar.gc.ca/monthly> (anglais)

Notes explicatives – Avis aux navigateurs (NOTMAR)

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte du Service hydrographique du Canada à la plus grande échelle (sauf s'il y a indication contraire).

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée (sauf s'il y a indication contraire).

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante :

- 1 mille marin = 1 852 mètres (6 076,1 pieds)
- 1 mille terrestre = 1 609,3 mètres (5 280 pieds)
- 1 mètre = 3,28 pieds

Les Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires – Partie 1A des Avis aux navigateurs

Ces avis sont identifiés par un (T) ou un (P), respectivement. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service hydrographique du Canada pour ce qui est des avis temporaires (T) et préliminaires (P). Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. Pour la liste des cartes touchées par les avis (T) & (P), veuillez vous référer à la publication courante des [Avis aux navigateurs - Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires](#).

Formulaire de suggestions et corrections

Ce formulaire est destiné spécifiquement aux suggestions et aux corrections des publications des Avis aux navigateurs. Il est disponible [en ligne](#) et aussi en [format PDF remplissable](#) inclus dans le fichier ZIP de la publication mensuelle.

Pour faire parvenir des commentaires et suggestions sur de possibles améliorations à apporter aux diverses publications et services : DFO.Notmar-Notmar.MPO@dfo-mpo.gc.ca.

Pour signaler des différences entre une carte marine et la réalité et/ou des corrections aux livrets des *Instructions nautiques du Canada* : Remplissez le formulaire « [Programme de rapports maritimes](#) » et/ou envoyer un courriel à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca.

Pour signaler des urgences ou des dangers pour la navigation : [Contactez le centre de SCTM le plus près de chez vous](#)

- Canal VHF 16 (156,8 MHz)
- Fréquence MF/HF 2182 kHz/4125 kHz (là où disponible)
- *16 sur un téléphone cellulaire (là où disponible)

Le site Web de NOTMAR – Éditions mensuelles, corrections aux cartes et annexes graphiques

Le site Web de NOTMAR permet aux utilisateurs d'accéder aux [publications des éditions mensuelles](#), aux [corrections des cartes](#) et aux [annexes graphiques](#).

Les utilisateurs peuvent s'abonner gratuitement au [service d'avis par courriel](#) pour recevoir des notifications concernant leurs cartes sélectionnées, les annexes graphiques reliées à ces cartes et lorsqu'une nouvelle édition mensuelle des *Avis aux navigateurs* est publiée.

De plus, la publication mensuelle et les fichiers connexes à télécharger, tels que les annexes graphiques de cartes, peuvent être obtenus en téléchargeant un seul fichier ZIP.

Notes explicatives – Service hydrographique du Canada (SHC)

Corrections aux cartes – Partie 2 des Avis aux navigateurs

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la *Carte 1 - Signes conventionnels, abréviations et termes* du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2 :

No. de la carte	Titre de la carte	Date de la dernière nouvelle édition de la carte	Système de référence géodésique	Dernière correction
1312	Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 10-MAI-2019 - NAD 1983			
Date de la correction hebdomadaire de la carte	05-AOÛT-2022			LN/D. 24-SEPT-2021
Modification de la carte	Modifier			46°03'32.4"N 073°03'21.6"W
	(Voir la carte 1 P16)			(Q2022035) LF(2177) MPO(6410690-01)
	No. de référence Carte 1	No. de référence de la GCC	No. du Livre des feux	No. de référence du SHC

La dernière correction est identifiée par **LN/D** ou **Last** (dernier) **Notice** (Avis) **to** (aux) **Mariners** (navigateurs) / **Date**.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la « Partie 2 – Corrections aux cartes ». Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur focale d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans la publication des [Livres des feux, des bouées et des signaux de brume](#).

Note : En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

Cartes marines et publications canadiennes

Veuillez consulter l'avis n° 14 de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2023* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes, veuillez vous référer au site Web suivant : <https://www.charts.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/papertable-tablepapier-fra.asp>.

Notes explicatives – Services de communications et de trafic maritimes (SCTM)

Avertissements de navigation / Avis à la navigation

La Garde côtière canadienne (GCC) procède à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la GCC sous la forme d'avertissements de navigation, anciennement nommé avis à la navigation¹ qui sont, à leur tour, suivis d'un Avis aux navigateurs pour la correction à la main sur les cartes, réimpressions ou nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les avertissements de navigation (AVNAV) qui sont diffusés par la GCC jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les AVNAV en vigueur sont disponibles sur la page régionale pertinente du site Web des avertissements de la navigation de la GCC à <http://nis.ccg-gcc.gc.ca>.

La GCC et le SHC analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission des cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos bureaux régionaux d'émission d'AVNAV.

<p>Région de l'Atlantique (nord) *Centre des SCTM de Port aux Basques</p> <p>AVNAV séries « N »</p> <p>Garde côtière canadienne 49, rue Stadium Case postale 99 Port aux Basques NL A0M 1C0</p> <p>Téléphone : 709-695-2168 ou 1-800-563-9089 Télécopieur : 709-695-7784</p> <p>Courriel : AVNAV.SCTMPortAuxBasques@innav.gc.ca</p>	<p>Région du Centre *Centre des SCTM de Prescott</p> <p>AVNAV séries « Q » et « C »</p> <p>Garde côtière canadienne 401, rue King Ouest Case postale 1000 Prescott ON K0E 1T0</p> <p>Téléphone : 613-925-0666 Télécopieur : 613-925-4519</p> <p>Courriel : AVNAV.SCTMPrescott@innav.gc.ca</p>
<p>Région de l'Atlantique (sud) *Centre des SCTM de Sydney</p> <p>AVNAV séries « M »</p> <p>Garde côtière canadienne 1190, chemin Westmount Sydney NS B1R 2J6</p> <p>Téléphone : 902-564-7751 ou 1-800-686-8676 Télécopieur : 902-564-7662</p> <p>Courriel : AVNAV.SCTMSydney@innav.gc.ca</p>	<p>Région de l'Arctique *Centre des SCTM d'Iqaluit <i>En opération de la mi-mai approximativement à la fin de décembre.</i></p> <p>AVNAV séries « A »</p> <p>Garde côtière canadienne Case postale 189 Iqaluit NU X0A 0H0</p> <p>Téléphone : 867-979-5269 Télécopieur : 867-979-4264</p> <p>Courriel : AVNAV.SCTMIqaluit@innav.gc.ca</p>

*Service disponible en français et en anglais.

¹ L'expression « Avis à la navigation » fut changée à « Avertissement de navigation » en janvier 2019.

Table des matières

Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité	1
*505/23 Service hydrographique du Canada – Calculs de la déclinaison magnétique.....	1
*1207/23 Service hydrographique du Canada – Processus de révision de noms géographiques inappropriés	1
*101/24 Service hydrographique du Canada – Cartes marines	1
*102/24 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation.....	1
*103/24 Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V3)	3
*104/24 Transports Canada - Bulletin de la sécurité des navires No. 26, No. 27/2023, No. 01, No. 02 et No. 03/2024.....	4
*105/24 Pointe des Monts aux/to Escoumins – Balise de jour supprimée en permanence.....	4
*106/24 Havre de Gaspé – Bouée non lumineuse supprimée en permanence	4
*107/24 Havre de Gaspé – Bouées non lumineuses mouillées en permanence.....	5
*108/24 Archipel de Mingan – Balise de jour supprimée en permanence	5
*109/24 Cap des Rosiers à/to Chandler – Bouées non lumineuses supprimées en permanence	5
*110/24 Cap des Rosiers à/to Chandler – Bouées non lumineuses mouillées en permanence.....	6
*111/24 Lake Rosseau and/et Lake Joseph – Bouée non lumineuse mouillée en permanence.....	6
Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires	7
Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs	7
*112/24 Pointe des Monts aux/to Escoumins – Amarrages scientifiques retirés	7
*113(P)/24 Erik Cove to/à Nuvuk Harbour including/y compris Digges Islands – Aide à la navigation à être supprimée	8
*114(P)/24 Demarcation Bay to/à Philips Bay – Aides à la navigation à être supprimées.....	9
Partie 2 : Corrections aux cartes	10
Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	20
*116/24 Aides radio à la navigation maritime 2024 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique)	20
Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques du Canada	24
Aucune correction pour cette partie.....	24
Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	25

Index numérique des cartes canadiennes en cause

Cet index numérique liste toutes les cartes marines mentionnées dans cette édition mensuelle des Avis aux navigateurs. Seules les cartes figurant dans la partie 2 de cette publication nécessitent une correction de carte. L'apparition des cartes dans toutes les autres parties, en particulier celles relatives à la correction d'autres publications nautiques, est incluse ici à titre de référence.

n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages
1226	28	4486	27	8048	19
1230	28	4514	11	14853(É.-U.)	29
1236	4, 7, 28, 29	4516	11, 12		
1314	10	4625	25		
1315	10	4654	1		
1316	10	4730	12		
1317	10	4732	12		
1431	29	4820	12		
1432	29	4821	12		
1550	30	4826	25		
2064	29	4844	7		
2202	10	4850	7		
2218	10	4855	12		
2241	11	4856	13, 14		
2260	29	4862	14		
2292	11	4863	14, 15, 16, 25		
2302	29	4909	16, 17		
3872	1	4913	17		
4017	11	4920	17		
4118	7	4921	27		
4141	25	4935	26		
4203	7	4955	27		
4210	26	4957	27		
4233	7	5133	18		
4237	26	5134	18		
4244	26	5138	18		
4396	26	5412	8		
4399	25	6022	6		
4405	27	6421	18, 19		
4416	4, 5	6422	19		
4432	5	6426	19		
4454	1	7010	19		
4469	27	7011	19		
4485	5, 6	7661	9		

Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité

*505/23 Service hydrographique du Canada – Calculs de la déclinaison magnétique

(Publication récurrente de l'avis *505/23, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Est 05/2023*.)

Les navigateurs sont informés que le SHC a adopté le Modèle magnétique mondial (WMM) harmonisé, qui se trouve sur le site web du NCEI/NOAA. Les anciennes informations concernant la déclinaison de la rose de compas sur les produits de navigation du SHC peuvent être mises à jour en utilisant ce site web : <https://www.ngdc.noaa.gov/geomag/calculators/magcalc.shtml#declination>. Bien que les différences dans les déclinaisons des modèles soient faibles chaque année, elles peuvent gagner en importance sur une longue période.

*1207/23 Service hydrographique du Canada – Processus de révision de noms géographiques inappropriés

(Publication récurrente de l'avis *1207/23, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Est 12/2023*.)

Les dossiers du Service hydrographique du Canada pourraient contenir des noms géographiques susceptibles d'être considérés comme inappropriés, offensants et péjoratifs. Les autorités de dénomination géographique s'affairent à corriger plusieurs toponymes offensants, le processus de révision est en cours. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les noms géographiques inappropriés, veuillez consulter l'[annonce suivante](#).

*101/24 Service hydrographique du Canada – Cartes marines

Cartes	Titre	Échelle	Date d'édition	Publié	Cat#	Prix
Cartes nouvelles						
3872	Approches to/à Tasu Sound	1:45 000	2023-12-15	2024-01-19	2	\$20.00
Nouvelles éditions						
4454	Pointe Curlew à/to Baie Washtawouka	1:70 000	2023-11-17	2024-01-26	1	\$20.00
4654	Lark Harbour and / et York Harbour	1:12 000	2023-10-27	2024-01-19	1	\$20.00

*102/24 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
Cartes nouvelles			
CA471186 (Edn 1.000)	CA471186	1:22 500	2024-01-12
CA471187 (Edn 1.000)	CA471187	1:45 000	2024-01-12
CA471188 (Edn 1.000)	CA471188	1:22 500	2024-01-12
CA471189 (Edn 1.000)	CA471189	1:22 500	2024-01-12
CA471190 (Edn 1.000)	CA471190	1:22 500	2024-01-12
CA471191 (Edn 1.000)	CA471191	1:45 000	2024-01-12

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
CA471192 (Edn 1.000)	CA471192	1:22 500	2024-01-12
CA471195 (Edn 1.000)	CA471195	1:22 500	2024-01-12
CA471196 (Edn 1.000)	CA471196	1:22 500	2024-01-12
CA471197 (Edn 1.000)	CA471197	1:22 500	2024-01-12
CA471198 (Edn 1.000)	CA471198	1:22 500	2024-01-12
CA55WSQA (Edn 1.000)	CA55WSQA	1:11 000	2024-01-05
CA55WSRA (Edn 1.000)	CA55WSRA	1:11 000	2024-01-05
CA55XSRA (Edn 1.000)	CA55XSRA	1:11 000	2024-01-05
CA570765 (Edn 1.000)	Useless Inlet and Fatty Basin	1:3 000	2024-01-05
CA571224 (Edn 1.000)	CA571224	1:11 000	2024-01-12
CA571225 (Edn 1.000)	CA571225	1:11 000	2024-01-12
CA571226 (Edn 1.000)	CA571226	1:11 000	2024-01-12
CA571227 (Edn 1.000)	CA571227	1:11 000	2024-01-12
CA571228 (Edn 1.000)	CA571228	1:11 000	2024-01-12
CA571229 (Edn 1.000)	CA571229	1:11 000	2024-01-12
CA571230 (Edn 1.000)	CA571230	1:11 000	2024-01-12
CA571231 (Edn 1.000)	CA571231	1:11 000	2024-01-12
CA571232 (Edn 1.000)	CA571232	1:11 000	2024-01-12
CA571233 (Edn 1.000)	CA571233	1:11 000	2024-01-12
CA571234 (Edn 1.000)	CA571234	1:11 000	2024-01-12
CA571235 (Edn 1.000)	CA571235	1:11 000	2024-01-12
CA571236 (Edn 1.000)	CA571236	1:11 000	2024-01-12
Nouvelles éditions			
CA370016 (Edn 8.000)	Strait of Georgia, Northern Portion/Partie Nord	1:40 000	2024-01-12
CA376076 (Edn 3.000)	Cape Tormentine à/to West Point	1:50 000	2024-01-19
CA470017 (Edn 7.000)	Discovery Passage	1:20 000	2024-01-12
CA470095 (Edn 7.000)	Jervis Inlet	1:25 000	2024-01-12
CA470103 (Edn 7.000)	Desolation Sound and/et Sutil Channel	1:20 000	2024-01-12
CA476494 (Edn 8.000)	Sandwich Bay	1:25 000	2024-01-19
CA476814 (Edn 7.000)	Carmanville to Bacalhoa Island and Fogo (Northern Portion)	1:20 000	2024-01-12
CA55XSSA (Edn 2.000)	Port5160N05560W	1:11 000	2024-01-05
CA571040 (Edn 2.000)	Skidegate Channel (Part 1 of 2)	1:12 000	2024-01-12
CA571041 (Edn 2.000)	Skidegate Channel (Part 2 of 2)	1:12 000	2024-01-12
Cartes retirées en permanence			
CA370133	Cooper Reach - Continuation A		
CA370257	Knight Inlet		
CA470019	Cordero Channel		

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
CA470022	Johnstone Strait, Race Passage and/et Current Passage	Remplacé par CA571236,CA571235,CA571234, CA571233,CA571232,CA571231, CA571230,CA571229,CA571228, CA571227,CA571226,CA571225, CA571224	
CA470062	Bute Inlet, Stuart Island to/à Hovel Bay		
CA470266	Approaches to/Approches à Toba Inlet		
CA470309	Johnstone Strait, Port Neville to/à Robson Bight		
CA470310	Broughton Strait (Part 1 of 2)		
CA470311	Broughton Strait (Part 2 of 2)		
CA470312	Queen Charlotte Strait Eastern Portion/Partie Est (Part 1 of 2)		
CA470313	Queen Charlotte Strait Eastern Portion/Partie Est (Part 2 of 2)		
CA570170	Entrance to/Entrée à Useless Inlet	Remplacé par CA570765	
CA570223	Port Neville		
CA570229	Fatty Basin	Remplacé par CA570765	
CA576177	Charlottetown Harbour	Remplacé par CA54AQGA,CA549QGA	

***103/24 Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V3)**

Cartes	Titre	Échelle	Date d'édition	Publié
Cartes retirées en permanence				
RM-4654	Lark Harbour and / et York Harbour			

***104/24 Transports Canada - Bulletin de la sécurité des navires No. 26, No. 27/2023,
No. 01, No. 02 et No. 03/2024**

De nouveaux **Bulletins de la sécurité des navires** ont récemment été publiés sur le [site web de Transports Canada](#).

Pour consulter ou télécharger ces bulletins, s'il vous plaît cliquez sur les liens ci-dessous :

[Bulletin No. 26/2023](#) – Lignes directrices sur la gestion des voies navigables de la côte nord de la Colombie-Britannique
No SGDDI : 19997043

[Bulletin No. 27/2023](#) – Entrée en vigueur du Règlement sur la construction et l'équipement des bâtiments
No SGDDI : 19834109

[Bulletin No. 01/2024](#) – Amendements à la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine (SOLAS) relatifs à la construction et à l'équipement de sécurité
No SGDDI : 19956658

[Bulletin No. 02/2024](#) – Bâtiments de Pêche : Informations juridiques et de sécurité pour les bâtiments à pont amovible
No SGDDI : 19958543

[Bulletin No. 03/2024](#) – Bâtiments de Pêche : Installation d'ailerons à charnières comme dispositifs antiroulis sur les bâtiments de pêche
No SGDDI : 19973385

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site web.

Contactez-nous au securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1-855-859-3123 (sans frais).

***105/24 Pointe des Monts aux/to Escoumins – Balise de jour supprimée en permanence**

Carte de référence : 1236

La balise de jour suivante a été supprimée en permanence :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Saint-Barnabé	6735.2	48° 29' 04.5"N 068° 32' 35.1"W

(Q2023-150)

***106/24 Havre de Gaspé – Bouée non lumineuse supprimée en permanence**

Carte de référence : 4416

La bouée non lumineuse suivante a été supprimée en permanence :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Havre de Gaspé, Bassin NW – Bouée PRIV	12089	48° 50' 47.2"N 064° 27' 07.6"W

(Q2024-020)

***107/24 Havre de Gaspé – Bouées non lumineuses mouillées en permanence**

Carte de référence : 4416

Les bouées non lumineuses suivantes ont été mouillées en permanence aux coordonnées suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Havre de Gaspé, bassin NW – Bouée PRIV	12871	48° 50' 48.2"N 064° 27' 07.6"W
Havre de Gaspé, bassin NW – Bouée PRIV	12872	48° 51' 00.2"N 064° 27' 07.6"W
Havre de Gaspé, bassin NW – Bouée PRIV	12873	48° 51' 00.2"N 064° 27' 23.6"W
Havre de Gaspé, bassin NW – Bouée PRIV	12874	48° 51' 00.2"N 064° 27' 39.4"W
Havre de Gaspé, bassin NW – Bouée PRIV	12875	48° 51' 00.2"N 064° 27' 56.3"W
Havre de Gaspé, bassin NW – Bouée PRIV	12876	48° 51' 00.2"N 064° 28' 11.6"W
Havre de Gaspé, bassin NW – Bouée PRIV	12877	48° 50' 53.9"N 064° 28' 11.6"W
Havre de Gaspé, bassin NW – Bouée PRIV	12878	48° 51' 00.0"N 064° 26' 34.6"W
Havre de Gaspé, bassin NW – Bouée PRIV	12879	48° 51' 08.8"N 064° 26' 34.6"W
Havre de Gaspé, bassin NW – Bouée PRIV	12880	48° 51' 13.6"N 064° 26' 48.3"W
Havre de Gaspé, bassin NW – Bouée PRIV	12881	48° 51' 18.5"N 064° 27' 02.6"W
Havre de Gaspé, bassin NW – Bouée PRIV	12882	48° 51' 07.9"N 064° 27' 02.6"W
Havre de Gaspé, bassin NW – Bouée PRIV	12883	48° 50' 57.2"N 064° 27' 02.6"W
Havre de Gaspé, bassin NW – Bouée PRIV	12884	48° 50' 39.9"N 064° 27' 59.1"W
Havre de Gaspé, bassin NW – Bouée PRIV	12885	48° 50' 34.7"N 064° 27' 46.8"W
Havre de Gaspé, bassin NW – Bouée PRIV	12886	48° 50' 34.0"N 064° 27' 20.8"W

(Q2024-006 à 013, 015 à 019, 021 à 023)

***108/24 Archipel de Mingan – Balise de jour supprimée en permanence**

Carte de référence : 4432

La balise de jour suivante a été supprimée en permanence :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Cugnet	6599.5	50° 17' 50.3"N 063° 58' 31.6"W

(Q2024-003)

***109/24 Cap des Rosiers à/to Chandler – Bouées non lumineuses supprimées en permanence**

Carte de référence : 4485

Les bouées non lumineuses suivantes ont été supprimées en permanence :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Baie de Gaspé, Est – Bouée PRIV	12048	48° 47' 10.6"N 064° 20' 36.2"W
Baie de Gaspé, Sud – Bouée PRIV	12049	48° 47' 03.7"N 064° 20' 48.2"W
Baie de Gaspé, Ouest – Bouée PRIV	12050	48° 47' 11.6"N 064° 20' 58.7"W

(Q2024-024 à 026)

***110/24 Cap des Rosiers à/to Chandler – Bouées non lumineuses mouillées en permanence**

Carte de référence : 4485

Les bouées non lumineuses suivantes ont été mouillées en permanence aux coordonnées suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Havre de Gaspé – Bouée PRIV	12887	48° 47' 28.0"N 064° 20' 59.1"W
Havre de Gaspé – Bouée PRIV	12888	48° 47' 05.3"N 064° 20' 45.5"W
Havre de Gaspé – Bouée PRIV	12889	48° 47' 08.1"N 064° 21' 05.4"W
Havre de Gaspé – Bouée PRIV	12890	48° 47' 17.4"N 064° 21' 17.7"W
Havre de Gaspé – Bouée PRIV	12891	48° 47' 32.2"N 064° 21' 20.8"W

(Q2024-027 à 031)

***111/24 Lake Rosseau and/et Lake Joseph – Bouée non lumineuse mouillée en permanence**

Carte de référence : 6022

La bouée non lumineuse suivante a été mouillée en permanence aux coordonnées suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Bouée K4/2	9330.2	45° 07' 08.0"N 079° 34' 30.7"W

(D2024-001)

Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires

Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs

Nous vous rappelons que la période de commentaires est toujours ouverte pour les avis préliminaires actifs suivants :

n° d'avis	n° de la carte de référence	Aides concernées (n° LF)	L'intention de l'avis
Côte de Terre-Neuve-et-Labrador			
1111(P)/23	4844	5.5	Cloche à être enlevée
1211(P)/23	4850	474.1	Bouée lumineuse à être enlevée
Côte de l'Atlantique			
1113(P)/23	4233	654	Cornet de brume à être enlevé
1212(P)/23	4118	215	Aide à la navigation à être supprimée
1213(P)/23	4203	Liste	Avis de changements proposés

Veuillez vous référer à la publication des [Avis aux navigateurs - Sommaire mensuel des avis \(T\) et \(P\)](#) pour plus de détails.

Côte de Terre-Neuve-et-Labrador

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Côte de l'Atlantique

Avis temporaires

*112/24 Pointe des Monts aux/to Escoumins – Amarrages scientifiques retirés

Référence : Avis 318(T)/21 est annulé (Carte 1236).

Plus de 80 amarrages scientifiques sous-marins retirés.

Avis préliminaires

Région de l'Atlantique

Aucun avis applicable pour cette édition.

Eaux intérieures

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Avis préliminaires

Région de l'Arctique

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendant,
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Arctique
5120 49^{ième} rue
Yellowknife, NT X1A 1P8
Téléphone : (867) 444-0109
Courriel : DFO.CCGArcticAidstoNavigation-AidesalanavigationArctiqueGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca

***113(P)/24 Erik Cove to/à Nuvuk Harbour including/y compris Digges Islands – Aide à la navigation à être supprimée**

Carte de référence : 5412

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Digges Islet	2553	62° 35' 15.7"N 078° 06' 36.8"W

La date de publication initiale : le vendredi 26 janvier 2024

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 25 avril 2024

(A2024-002)

***114(P)/24 Demarcation Bay to/à Philips Bay – Aides à la navigation à être supprimées**

Carte de référence : 7661

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Avadlek Spit, Nord	3109	69° 34' 10.1"N 139° 16' 25.4"W
Avadlek Spit, Sud	3109.1	69° 33' 12.4"N 139° 18' 56.4"W
Wells Point	4505	69° 32' 59.4"N 139° 19' 13.7"W
Calton Point #1	4507	69° 32' 15.4"N 139° 08' 57.5"W
Workboat Passage, alignement antérieur #1	4508	69° 32' 18.6"N 139° 08' 50.3"W
Workboat Passage, alignement postérieur #1	4509	69° 32' 27.7"N 139° 09' 08.3"W
Workboat Passage, alignement antérieur #2	4510	69° 31' 51.1"N 139° 08' 00.8"W
Workboat Passage, alignement postérieur #2	4511	69° 31' 35.0"N 139° 05' 56.0"W
Workboat Passage, alignement antérieur #3	4512	69° 33' 56.0"N 139° 13' 25.0"W
Workboat Passage, alignement postérieur #3	4513	69° 34' 00.0"N 139° 13' 18.0"W
Workboat Passage, alignement antérieur #4	4514	69° 33' 44.4"N 139° 13' 03.7"W
Workboat Passage, alignement postérieur #4	4515	69° 33' 44.0"N 139° 12' 48.0"W
Calton Point	4621	69° 30' 08.0"N 139° 06' 40.0"W

La date de publication initiale : le vendredi 26 janvier 2024

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 25 avril 2024

(A2024-003)

Partie 2 : Corrections aux cartes

1314 - Donnacona à/to Batiscan - Nouvelle édition - 15-MARS-2019 - NAD 1983

05-JANV-2024

LNMD. 14-AVR-2023

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 7,9 mètres
(Voir la Carte 1, K41)

46°38'52.5"N 071°44'45.9"W

MPO(6410952-01)

1315 - Québec à/to Donnacona - Nouvelle édition - 24-MAI-2019 - NAD 1983

05-JANV-2024

LNMD. 28-AVR-2023

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 7,9 mètres
(Voir la Carte 1, K41)

46°38'52.5"N 071°44'45.9"W

MPO(6410952-01)

19-JANV-2024

LNMD. 05-JANV-2024

Modifier la hauteur libre de 56 mètres pour lire 48 mètres
(Voir la Carte 1, D22)

46°44'24.5"N 071°17'09.6"W

MPO(6410970-01)

1316 - Port de Québec - Nouvelle édition - 03-AVR-2020 - NAD 1983

12-JANV-2024

LNMD. 11-NOV-2022

Déplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FI G, marquée V35
(Voir Carte 1, Qc)

de 46°52'29.1"N 071°08'03.3"W
à 46°52'24.7"N 071°08'03.4"W
(Q2023138) LF(1950.5) MPO(6410945-01)

1317 - Sault-au-Cochon à/to Québec - Nouvelle édition - 03-AVR-2020 - NAD 1983

12-JANV-2024

LNMD. 28-AVR-2023

Rayer Ru vis-à-vis le quai
(Voir la Carte 1, F33)

47°01'04.5"N 070°55'27.8"W

MPO(6410961-01)

1317 - Continuation A - Nouvelle édition - 03-AVR-2020 - NAD 1983

12-JANV-2024

LNMD. 28-AVR-2023

Déplacer la bouée charpente de bâbord lumineuse verte FI G, marquée V35
(Voir Carte 1, Qc)

de 46°52'29.1"N 071°08'03.3"W
à 46°52'24.7"N 071°08'03.4"W
(Q2023138) LF(1950.5) MPO(6410945-01)

Rayer Ru vis-à-vis le quai
(Voir la Carte 1, F33)

47°01'04.5"N 070°55'27.8"W

MPO(6410961-01)

2202 - Port Severn to/à Penetang Harbour - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 05-JANV-2007 - NAD 1983

12-JANV-2024

LNMD. 28-JUIL-2023

Modifier Oc(3) R 10s pour lire Mo(D) R 10s vis-à-vis le feu
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA473297

44°48'29.2"N 079°52'29.7"W

MPO(6605191-01)

2218 - Penetang Harbour - Carte nouvelle - 13-AVR-1984 - NAD 1927

12-JANV-2024

LNMD. 30-NOV-2012

Déplacer le feu, marqué FI G
(Voir la Carte 1, P1)

de 44°48'34.2"N 079°55'57.9"W
à 44°48'33.8"N 079°55'58.9"W

MPO(6605191-03)

2241 - Port Severn to/à Christian Island - Carte nouvelle - 30-JUIL-1999 - NAD 1983

12-JANV-2024

LNMD. 14-OCT-2022

Modifier Oc(3) R 10s pour lire Mo(D) R 10s vis-à-vis le feu
(Voir la Carte 1, P16) 44°48'29.2"N 079°52'29.7"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA473297
MPO(6605191-01)

Déplacer la bouée espar de tribord rouge, marquée MN4
(Voir la Carte 1, Qb) de 44°51'17.6"N 079°51'08.5"W
à 44°51'19.7"N 079°51'09.2"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA473297
MPO(6605191-02)

2292 - Southampton Harbour - Nouvelle édition - 31-JANV-2020 - NAD 1983

05-JANV-2024

LNMD. 17-NOV-2023

Porter une souche avec sonde découvriante de 0.1 mètre Rep (2023)
(Voir la Carte 1, K43.2) 44°28'39.2"N 081°23'52.3"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA273097, CA473491
MPO(6605152-01)

4017 - Cape Race to / à Cape Freels - Nouvelle édition - 07-MARS-2003 - NAD 1983

19-JANV-2024

LNMD. 17-NOV-2023

Modifier Fl6s70ft5M pour lire Fl 5s70ft6M vis-à-vis le feu
(Voir la Carte 1, P16) 48°59'09.2"N 053°42'47.4"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376336
(N2023142) LF(432) MPO(6310894-01)

Modifier Fl R pour lire Fl Y 5s vis-à-vis le feu
(Voir la Carte 1, P16) 48°37'51.2"N 053°46'06.1"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376807
(N2023143P) LF(441.2) MPO(6310895-01)

4514 - St. Anthony Harbour - Nouvelle édition - 23-MAI-2003 - NAD 1983

12-JANV-2024

LNMD. 22-JUIL-2022

Rayer la profondeur de 7.6 mètres
(Voir la Carte 1, I10) 51°21'47.1"N 055°34'27.6"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576419
MPO(6311046-01)

Rayer la profondeur de 7.4 mètres
(Voir la Carte 1, I10) 51°21'45.6"N 055°34'25.2"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576419
MPO(6311046-02)

Porter une profondeur de 8.7 mètres
(Voir la Carte 1, I10) 51°21'45.9"N 055°34'25.3"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576419
MPO(6311046-03)

4516 - Goose Cove - Nouvelle édition - 26-DÉC-2003 - NAD 1983

12-JANV-2024

LNMD. 25-SEPT-2020

Rayer la profondeur de 5 brasses, 1 pied
(Voir la Carte 1, I10) 51°18'32.7"N 055°38'23.7"W
MPO(6311023-01)

Porter une profondeur de 3 brasses, 2 pieds 51°18'33.0"N 055°38'26.8"W
(Voir la Carte 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376660
MPO(6311023-02)

Porter une profondeur de 3 brasses 51°18'32.2"N 055°38'24.8"W
(Voir la Carte 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376660
MPO(6311023-03)

4730 - Nain to / à Domino Point - Nouvelle édition - 31-MAI-2002 - Inconnu

19-JANV-2024

LNMD. 09-DÉC-2022

Modifier FI 4s238ft pour lire FI 5s238ft vis-à-vis le feu 53°47'21.4"N 056°28'40.3"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376596
(N2023177) LF(284) MPO(6310955-01)

4732 - Approaches to / Approches à Hamilton Inlet - Nouvelle édition - 06-JUIN-2003 - NAD 1983

19-JANV-2024

LNMD. 02-DÉC-2022

Modifier FI 4s238ft pour lire FI 5s238ft vis-à-vis le feu 53°47'09.4"N 056°28'40.3"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376596
(N2023177) LF(284) MPO(6310955-01)

4820 - Cape Freels to / à Exploits Islands - Carte nouvelle - 01-JUIL-2005 - NAD 1983

12-JANV-2024

LNMD. 17-NOV-2023

Modifier FI pour lire FI 5s vis-à-vis le feu 49°35'14.7"N 054°31'47.6"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376655, CA476813
(N2023137) LF(375) MPO(6310889-01)

Modifier FI pour lire FI 5s vis-à-vis le feu 49°36'41.5"N 054°27'09.5"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376655, CA476814
(N2023138) LF(377) MPO(6310890-01)

Modifier FI pour lire FI 5s vis-à-vis le feu 49°31'00.7"N 054°27'35.9"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376655, CA476813
(N2023139) LF(385) MPO(6310891-01)

4821 - White Bay and / et Notre Dame Bay - Carte nouvelle - 23-AVR-2004 - NAD 1983

05-JANV-2024

LNMD. 15-SEPT-2023

Porter une roche submergée avec de profondeur connue de 2.4 mètres, 49°54'14.2"N 055°33'31.3"W
dangereuse pour la navigation de surface
(Voir la Carte 1, K14)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376656
MPO(6311021-01)

4855 - Bonavista Bay: Southern Portion / Partie sud - Carte nouvelle - 06-JUIN-1997 - NAD 1983

19-JANV-2024

LNMD. 28-AVR-2023

Modifier FI R pour lire FI Y 5s vis-à-vis le feu 48°37'53.1"N 053°46'04.4"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376807
(N2023143P) LF(441.2) MPO(6310895-01)

4856 - Bonavista Bay: Western Portion / Partie ouest - Carte nouvelle - 13-OCT-2000 - NAD 1983

19-JANV-2024

LN/D. 15-DÉC-2023

Modifier	Fl6s21m5M pour lire Fl 5s21m6M vis-à-vis le feu (Voir la Carte 1, P16) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376336	48°59'10.7"N 053°43'05.6"W (N2023142) LF(432) MPO(6310894-01)
Rayer	l'obstruction de profondeur et la légende Rep (2023) (Voir la Carte 1, I3.2, K40) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376336	48°55'47.0"N 053°39'57.4"W MPO(6311022-01)
Porter	une roche avec une profondeur connue de 1 mètre, dangereuse pour la navigation de surface (Voir la Carte 1, K14) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376336	48°55'47.0"N 053°39'56.4"W MPO(6311022-02)
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 1 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376336	48°58'40.3"N 053°52'17.9"W MPO(6311022-03)
Porter	une roche avec une profondeur connue de 0.2 mètre, dangereuse pour la navigation de surface (Voir la Carte 1, K14) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376336	48°59'11.8"N 053°42'52.7"W MPO(6311022-04)
Porter	un îlot avec une élévation de 0.7 mètre (Voir la Carte 1, K10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376336	48°56'50.0"N 053°42'12.9"W MPO(6311022-05)
Porter	un îlot avec une élévation de 0.2 mètre (Voir la Carte 1, K10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376336	48°56'00.2"N 053°42'04.5"W MPO(6311022-06)
Porter	un îlot avec une élévation de 0.7 mètre (Voir la Carte 1, K10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376336	48°55'38.3"N 053°43'16.6"W MPO(6311022-07)
Porter	une roche à fleur d'eau au zéro des cartes (Voir la Carte 1, K12) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376336	48°55'27.9"N 053°43'32.7"W MPO(6311022-08)
Porter	un îlot avec une élévation de 0.1 mètre (Voir la Carte 1, K10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376336	48°54'58.7"N 053°44'01.7"W MPO(6311022-09)
Porter	un îlot avec une élévation de 0.4 mètre (Voir la Carte 1, K10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376336	48°55'00.5"N 053°43'48.0"W MPO(6311022-10)

Porter	un îlot avec une élévation de 1.2 mètre (Voir la Carte 1, K10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376336	48°54'57.8"N 053°43'27.9"W	MPO(6311022-11)
Porter	un îlot avec une élévation de 1 mètre (Voir la Carte 1, K10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376336	48°55'35.0"N 053°41'40.4"W	MPO(6311022-12)
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante inconnue (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376336	48°51'21.4"N 053°42'47.6"W	MPO(6311022-13)
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante inconnue (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376336	48°51'23.2"N 053°42'44.8"W	MPO(6311022-14)
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.5 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376336	48°56'24.5"N 053°32'33.7"W	MPO(6311022-15)
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.5 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376336	48°56'14.2"N 053°39'12.2"W	MPO(6311022-16)
Porter	0.7 mètre vis-a-vis un îlot (Voir la Carte 1, K10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376336	48°56'46.1"N 053°42'24.0"W	MPO(6311022-17)

4862 - Carmanville to / à Bacalhoa Island and / et Fogo - Carte nouvelle - 26-DÉC-2003 - NAD 1983

12-JANV-2024

LNMD. 10-NOV-2023

Modifier	FI 10m6M pour lire FI 5s10m5M vis-à-vis le feu (Voir la Carte 1, P16) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376655, CA476813	49°35'14.8"N 054°31'47.6"W	(N2023137) LF(375) MPO(6310889-01)
Modifier	FI 4s11m6M pour lire FI 5s11m5M vis-à-vis le feu (Voir la Carte 1, P16) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376655, CA476814	49°36'41.8"N 054°27'09.6"W	(N2023138) LF(377) MPO(6310890-01)
Modifier	FI 6s pour lire FI 5s vis-à-vis le feu (Voir la Carte 1, P16) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376655, CA476813	49°31'00.2"N 054°27'35.4"W	(N2023139) LF(385) MPO(6310891-01)

4863 - Bacalhao Island to / à Black Island - Nouvelle édition - 30-NOV-2001 - NAD 1983

12-JANV-2024

LNMD. 21-AVR-2023

Modifier	DY18 pour lire DY30 vis-à-vis la bouée à espar de tribord lumineuse rouge FI R (Voir la Carte 1, Qb) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	49°27'23.9"N 054°48'17.8"W	(N2023154) LF(355.095) MPO(6310918-01)
----------	--	----------------------------	--

Modifier	DY9 pour lire DY13 vis-à-vis une bouée espar de bâbord lumineuse verte FI G (Voir la Carte 1, Qc) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	49°30'08.2"N 054°42'57.0"W <i>(N2023157) LF(355.081) MPO(6310922-01)</i>
Modifier	DY12/2 pour lire DY24 vis-à-vis une bouée espar de tribord lumineuse rouge FI R (Voir la Carte 1, Qb) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	49°27'51.0"N 054°45'54.3"W <i>(N2023158) LF(355.089) MPO(6310923-01)</i>
Modifier	DY13 pour lire DY19 vis-à-vis une bouée espar de bâbord lumineuse verte FI G (Voir la Carte 1, Qc) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	49°28'58.1"N 054°43'48.1"W <i>(N2023159) LF(355.086) MPO(6310924-01)</i>
Modifier	DY11/1 pour lire DY17 vis-à-vis une bouée espar de bâbord lumineuse verte FI G (Voir la Carte 1, Qc) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	49°29'27.5"N 054°43'24.8"W <i>(N2023161) LF(355.084) MPO(6310925-01)</i>
Modifier	DY15 pour lire DY21 vis-à-vis une bouée espar de bâbord lumineuse verte FI G (Voir la Carte 1, Qc) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	49°28'35.9"N 054°44'20.0"W <i>(N2023163) LF(355.087) MPO(6310927-01)</i>
Déplacer	la bouée espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée DY4 (Voir la Carte 1, Qb) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	de 49°31'45.1"N 054°41'22.9"W à 49°31'42.4"N 054°41'22.9"W <i>(N2023166) LF(355.073) MPO(6310928-01)</i>
Déplacer	la bouée espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée DY3 (Voir la Carte 1, Qc) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	de 49°31'56.3"N 054°40'56.2"W à 49°31'54.4"N 054°41'04.4"W <i>(N2023165) LF(355.072) MPO(6310929-01)</i>
Modifier	DY5/1 pour lire DY7 vis-à-vis une bouée espar de bâbord lumineuse verte FI G (Voir la Carte 1, Qc) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	49°31'05.7"N 054°42'07.2"W <i>(N2023167) LF(355.076) MPO(6310930-01)</i>
Modifier	DY7 pour lire DY9 vis-à-vis une bouée espar de bâbord lumineuse verte FI G (Voir la Carte 1, Qc) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	49°30'29.2"N 054°42'42.9"W <i>(N2023168) LF(355.078) MPO(6310931-01)</i>
Modifier	DY11 pour lire DY15 vis-à-vis une bouée espar de bâbord lumineuse verte FI G (Voir la Carte 1, Qc) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	49°29'37.6"N 054°43'18.3"W <i>(N2023170) LF(355.083) MPO(6310932-01)</i>

Modifier	DY14 pour lire DY28 vis-à-vis une bouée espar de tribord lumineuse rouge FI R (Voir la Carte 1, Qb) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	49°27'22.4"N 054°47'09.3"W (N2023171) LF(355.092) MPO(6310933-01)
Modifier	DY19 pour lire DY23 vis-à-vis une bouée espar de bâbord lumineuse verte FI G (Voir la Carte 1, Qc) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	49°27'59.7"N 054°45'27.4"W (N2023164) LF(355.088) MPO(6310934-01)
Modifier	FI R pour lire FI R 5s vis-à-vis le feu (Voir la Carte 1, P16) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	49°29'55.1"N 054°43'05.1"W (N2023173) LF(355.082) MPO(6310935-01)
Modifier	DY25 pour lire DY29 vis-à-vis une bouée espar de bâbord lumineuse verte FI G (Voir la Carte 1, Qc) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	49°27'17.9"N 054°47'12.8"W (N2023169) LF(355.093) MPO(6310936-01)
Modifier	DY23 pour lire DY27 vis-à-vis une bouée espar de bâbord lumineuse verte FI G (Voir la Carte 1, Qc) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	49°27'24.2"N 054°46'53.8"W (N2023174) LF(355.091) MPO(6310937-01)
Modifier	FI R pour lire FI R 5s vis-à-vis le feu (Voir la Carte 1, P16) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	49°29'01.6"N 054°43'49.7"W (N2023175) LF(355.085) MPO(6310938-01)
Modifier	DY21 pour lire DY25 vis-à-vis une bouée espar de bâbord lumineuse verte FI G (Voir la Carte 1, Qc) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	49°27'33.9"N 054°46'21.3"W (N2023160) LF(355.09) MPO(6310939-01)
Modifier	FI R pour lire FI R 5s vis-à-vis le feu (Voir la Carte 1, P16) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	49°27'21.3"N 054°47'29.7"W (N2023172) LF(355.094) MPO(6310940-01)
Modifier	DVA1 pour lire DVA3 vis-à-vis une bouée espar de bâbord lumineuse verte FI G (Voir la Carte 1, Qc) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476803	49°32'10.8"N 054°45'47.3"W (N2023176) LF(360.48) MPO(6310941-01)

4909 - Cocagne et / and Shediac - Carte nouvelle - 17-JUIN-1988 - NAD 1983
12-JANV-2024

LNM/D. 28-JUIL-2023

Modifier	LFI pour lire LFI Y vis-à-vis le feu (Voir la Carte 1, P16) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376076, CA576130	46°14'30.2"N 064°31'48.3"W (G2023142) LF(1110.5) MPO(6310898-01)
----------	---	---

Modifier FIR pour lire FI R 5s vis-à-vis le feu 46°14'29.2"N 064°31'40.4"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376076, CA576130
(G2023143) LF(1111.1) MPO(6310899-01)

Modifier FIG pour lire FI G 5s vis-à-vis le feu 46°13'41.3"N 064°32'49.6"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376076, CA576129
(G2023144) LF(1111.5) MPO(6310900-01)

4909 - Port de Plaisance / Marina Shediac Bay - Carte nouvelle - 17-JUIN-1988 - NAD 1983

12-JANV-2024

LN/D. 28-JUIL-2023

Modifier FIG pour lire FI G 5s vis-à-vis le feu 46°13'41.2"N 064°32'49.4"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376076, CA576129
(G2023144) LF(1111.5) MPO(6310900-01)

4909 - Quai / Wharf Pointe du Chêne - Carte nouvelle - 17-JUIN-1988 - NAD 1983

12-JANV-2024

LN/D. 28-JUIL-2023

Modifier LFI pour lire LFI Y vis-à-vis le feu 46°14'30.0"N 064°31'48.4"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376076, CA576130
(G2023142) LF(1110.5) MPO(6310898-01)

Modifier FIR pour lire FI R 5s vis-à-vis le feu 46°14'29.2"N 064°31'40.4"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376076, CA576130
(G2023143) LF(1111.1) MPO(6310899-01)

4913 - Caraquet Harbour, Baie de Shippegan and / et Miscou Harbour - Carte nouvelle - 07-AOÛT-1992 - NAD 1983

12-JANV-2024

LN/D. 29-SEPT-2023

Modifier Iso R pour lire FI R 5s vis-à-vis le feu 47°47'26.2"N 064°39'31.9"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376187, CA576264
(G2023154) LF(1296.1) MPO(6310919-01)

Modifier Iso G pour lire FI(2+1) G 6s vis-à-vis le feu 47°47'25.6"N 064°39'35.7"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376187, CA576264
(G2023155) LF(1301) MPO(6310920-01)

4920 - Lamèque - Nouvelle édition - 14-DÉC-2018 - NAD 1983

12-JANV-2024

LN/D. 24-NOV-2023

Modifier Iso R 1s4M pour lire FI R 5s5M vis-à-vis le feu 47°47'25.8"N 064°39'32.5"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376187, CA576264
(G2023154) LF(1296.1) MPO(6310919-01)

Modifier Iso G 2s7m4M pour lire FI(2+1) G 6s7m5M vis-à-vis le feu 47°47'25.7"N 064°39'35.7"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376187, CA576264
(G2023155) LF(1301) MPO(6310920-01)

5133 - Domino Point to / à Cape North - Nouvelle édition - 27-JUIN-2003 - NAD 1983

19-JANV-2024

LNMD. 02-DÉC-2022

Modifier FI 4s238ft pour lire FI 5s238ft7M vis-à-vis le feu 53°47'10.8"N 056°28'39.9"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376596
(N2023177) LF(284) MPO(6310955-01)

5134 - Approaches to / Approches à Cartwright: Black Island to / à Tumbledown Dick Island - Nouvelle édition - 13-SEPT-2002 - NAD 1983

19-JANV-2024

LNMD. 13-JANV-2023

Modifier FI 4s238ft pour lire FI 5s238ft7M vis-à-vis le feu 53°47'10.7"N 056°28'37.1"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376596
(N2023177) LF(284) MPO(6310955-01)

Modifier FI 77ft pour lire FI 5s77ft vis-à-vis le feu 53°47'39.5"N 056°48'10.9"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476494
(N2023178) LF(284.96) MPO(6310956-01)

Modifier FI 4s106ft pour lire FI 5s106ft vis-à-vis le feu 53°51'30.8"N 056°59'24.5"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376355
(N2023179) LF(285) MPO(6310957-01)

Modifier FI G pour lire FI G 5s vis-à-vis le feu 53°45'29.9"N 057°03'59.6"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476494
(N2023180) LF(284.35) MPO(6310958-01)

5138 - Sandwich Bay - Nouvelle édition - 17-AVR-1998 - NAD 1983

19-JANV-2024

LNMD. 13-JANV-2023

Modifier FI 77ft pour lire FI 5s77ft vis-à-vis le feu 53°47'39.2"N 056°48'11.4"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476494
(N2023178) LF(284.96) MPO(6310956-01)

Modifier FIG pour lire FI G 5s vis-à-vis le feu 53°45'30.0"N 057°03'59.3"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476494
(N2023180) LF(284.35) MPO(6310958-01)

6421 - Hardie Island to/à Fort Good Hope Kilometre 1040 / Kilometre 1100 - Nouvelle édition - 30-MARS-2018 - WGS84

19-JANV-2024

LNMD. 10-MARS-2023

Déplacer la bouée cylindrique de bâbord verte de 66°02'06.2"N 129°08'17.9"W
(Voir la Carte 1, Qc) à 66°02'12.8"N 129°08'33.8"W
LF(3947.8) MPO(6605201-01)

Déplacer la bouée cylindrique de bâbord verte de 66°05'06.0"N 129°06'06.2"W
(Voir la Carte 1, Qc) à 66°05'15.9"N 129°06'08.0"W
LF(3953) MPO(6605201-02)

Déplacer la bouée conique de tribord rouge de 66°05'25.9"N 129°05'44.8"W
(Voir la Carte 1, Qb) à 66°05'31.6"N 129°05'54.2"W
LF(3953.3) MPO(6605201-03)

Déplacer la bouée conique de tribord rouge de 66°05'40.3"N 129°05'17.2"W
(Voir la Carte 1, Qb) à 66°05'54.3"N 129°05'18.0"W
LF(3953.5) MPO(6605201-04)

6422 - Fort Good Hope to/à Askew Islands Kilometre 1100 / Kilometre 1180 - Nouvelle édition - 11-FÉVR-2011 - NAD 1983

19-JANV-2024

LNMD. 02-JUIL-2021

Rayer la sonde de 10.7 mètres de 66°22'36.9"N 128°43'26.4"W
(Voir la Carte 1, I10) MPO(6605192-01)

Déplacer la bouée conique de tribord rouge de 66°22'32.8"N 128°43'41.2"W
(Voir la Carte 1, Qb) à 66°22'36.9"N 128°43'24.6"W
MPO(6605192-02)

6426 - Adam Cabin Creek to/à Point Separation Kilometre 1400 / Kilomètre 1480 - Nouvelle édition - 30-JANV-2015 - WGS84

19-JANV-2024

LNMD. 10-MARS-2023

Déplacer la bouée cylindrique de bâbord verte de 67°20'33.8"N 133°25'32.6"W
(Voir la Carte 1, Qc) à 67°20'33.1"N 133°25'32.2"W
LF(4160) MPO(6605195-01)

7010 - Davis Strait and/et Baffin Bay - Nouvelle édition - 12-JANV-1979 - Inconnu

05-JANV-2024

LNMD. 11-FÉVR-2022

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques de 59°22'29.6"N 060°18'34.4"W
SADO avec une profondeur connue de 128 brasses
(Voir la Carte 1, L25) MPO(6605194-01)

7011 - Hudson Strait/Détroit D'Hudson to/à Groenland - Nouvelle édition - 02-SEPT-1983 - Inconnu

05-JANV-2024

LNMD. 11-FÉVR-2022

Rayer le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques de 59°22'29.6"N 060°18'34.4"W
SADO avec une profondeur connue de 128 brasses
(Voir la Carte 1, L25) MPO(6605194-01)

8048 - Cape Harrison to / à St. Michael Bay - Nouvelle édition - 20-JUIN-2003 - NAD 1983

19-JANV-2024

LNMD. 28-AVR-2023

Modifier FI 4s72m pour lire FI 5s72m vis-à-vis le feu de 53°47'07.1"N 056°28'52.5"W
(Voir la Carte 1, P16)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376596
(N2023177) LF(284) MPO(6310955-01)

Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime

*116/24 Aides radio à la navigation maritime 2024 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique)

Page 4-31

SUPPRIMER LA SECTION SUIVANTE:

4.2.6 Procédure à suivre pour répondre aux alertes de détresse ASN reçues par les navires

REEMPLACER AVEC CE QUI SUIT:

4.2.6 Procédure à suivre pour répondre aux alertes de détresse ASN reçues par les navires

(MSC.1/Circ.1657)

1 À sa cent sixième session (2-11 novembre 2022), le Comité de la sécurité maritime a approuvé le texte révisé de la Procédure à suivre pour répondre aux alertes de détresse ASN reçues par les navires, lequel est reproduit à l'annexe et que le Sous-comité de la navigation, des communications et de la recherche et du sauvetage (Sous-comité NCSR) a établi à sa neuvième session (21-30 juin 2022).

2 La présente circulaire énonce la procédure que le personnel chargé des radiocommunications à bord des navires devrait suivre lorsqu'il répond à des alertes de détresse émises sur les bandes des ondes métriques/hectométriques et décamétriques, conformément au chapitre IV de la Convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer. Il est recommandé d'afficher les organigrammes 1 et 2 de l'annexe à la passerelle des navires sous la forme de posters au format A4.

3 Les Gouvernements Membres sont invités à porter la Procédure ci-jointe à l'attention des gens de mer et de toutes les autres parties intéressées.

4 La présente circulaire entrera en vigueur le 1er janvier 2024 et remplacera la circulaire COMSAR/Circ.25 à compter de cette date.

1. Introduction

Le présent document énonce une procédure à suivre pour répondre aux alertes de détresse émises sur ondes métriques, métriques/hectométriques et décamétriques (organigrammes 1 et 2), qu'il est recommandé d'afficher à la passerelle du navire sous la forme de posters au format A4. Il énonce également les recommandations suivantes.

2. Relais de détresse

2.1 Le personnel qui est chargé des radiocommunications à bord des navires devrait être amené à prendre conscience des conséquences que pourraient avoir l'émission d'un relais d'appel de détresse et l'acheminement d'un relais d'alerte de détresse ASN à des destinataires autres que des stations côtières (CS).

2.2 Le nombre de déclenchements involontaires d'alertes de détresse ASN et de relais d'alertes de détresse ASN entraîne une charge de travail supplémentaire et la confusion pour les (M)RCC ; il entraîne également des retards dans le temps de réponse. L'alerte de détresse initial émanant d'un navire en détresse ne devrait pas être perturbée par l'émission par d'autres navires d'un relais d'alerte de détresse ASN.

2.3 La Recommandation M.541 de l'UIT-R sur les Procédures d'exploitation des systèmes d'appel sélectif numérique à l'usage du service mobile maritime ne mentionne que deux situations dans lesquelles un navire émettrait un relais d'appel de détresse (relais d'alerte de détresse) :

.1 lorsqu'il reçoit, sur une voie en ondes décimétriques, une alerte de détresse dont aucune station côtière n'accuse réception dans un délai de cinq minutes. Le relais d'appel de détresse devrait être adressé à la station côtière appropriée (annexe 1, paragraphe 3.4.2 et annexe 3, paragraphe 6.1.4) ; et

.2 lorsqu'il sait qu'un autre navire en détresse n'est pas en mesure de transmettre l'alerte de détresse et que le commandant du navire estime que d'autres aides sont nécessaires. Le relais d'appel de détresse devrait être adressé « à tous les navires » ou à la station côtière appropriée (annexe 3, paragraphe 1.4).

2.4 Un navire n'est en aucun cas autorisé à émettre un relais d'alerte de détresse ASN lorsqu'il reçoit une alerte de détresse ASN soit sur une voie à ondes métriques, soit sur une voie à ondes hectométriques.

2.5 Les relais d'appels de détresse effectués sur les voies à ondes décimétriques devraient être lancés manuellement.

2.6 Le respect des dispositions opérationnelles et techniques ci-dessus empêcherait l'émission de relais d'appels de détresse inappropriés

3. Appel à toutes les stations côtières

3.1 La Recommandation M.493 de l'UIT-R sur le système d'appel sélectif numérique à utiliser dans le service mobile maritime prévoit l'utilisation d'"appels de groupe" - adresse qui se compose des caractères correspondant à l'identité de la station dans le service mobile maritime (MMSI); un certain nombre d'administrations ont déjà assigné à leurs stations côtières, en plus de leur MMSI individuelle, une MMSI d'"appel de groupe".

3.2 Aux termes d'accords multilatéraux, une MMSI « d'appel de groupe » pourrait être assignée à toutes les stations côtières d'une région donnée - la zone d'un RCC, par exemple - et pourrait satisfaire à la prescription de l'OMI sans qu'il soit nécessaire d'apporter des modifications supplémentaires à l'équipement du SMDSM.

3.3 Une autre méthode qui permettrait, elle aussi, d'utiliser un appel "à toutes les stations côtières" sans qu'il soit nécessaire de modifier la Recommandation M.493 de l'UIT-R consisterait à utiliser la MMSI universelle réservée en tant qu'adresse pour toutes les stations côtières, conformément à la Recommandation M.585 de l'UIT-R sur les assignations et l'utilisation des identités dans le service mobile maritime. Cette solution n'est toutefois pas applicable aux stations côtières travaillant sur ondes hectométriques ou décimétriques et nécessiterait également qu'une modification soit apportée à la configuration de chaque station côtière travaillant sur ondes métriques qui participe au SMDSM.

4. Autorisation

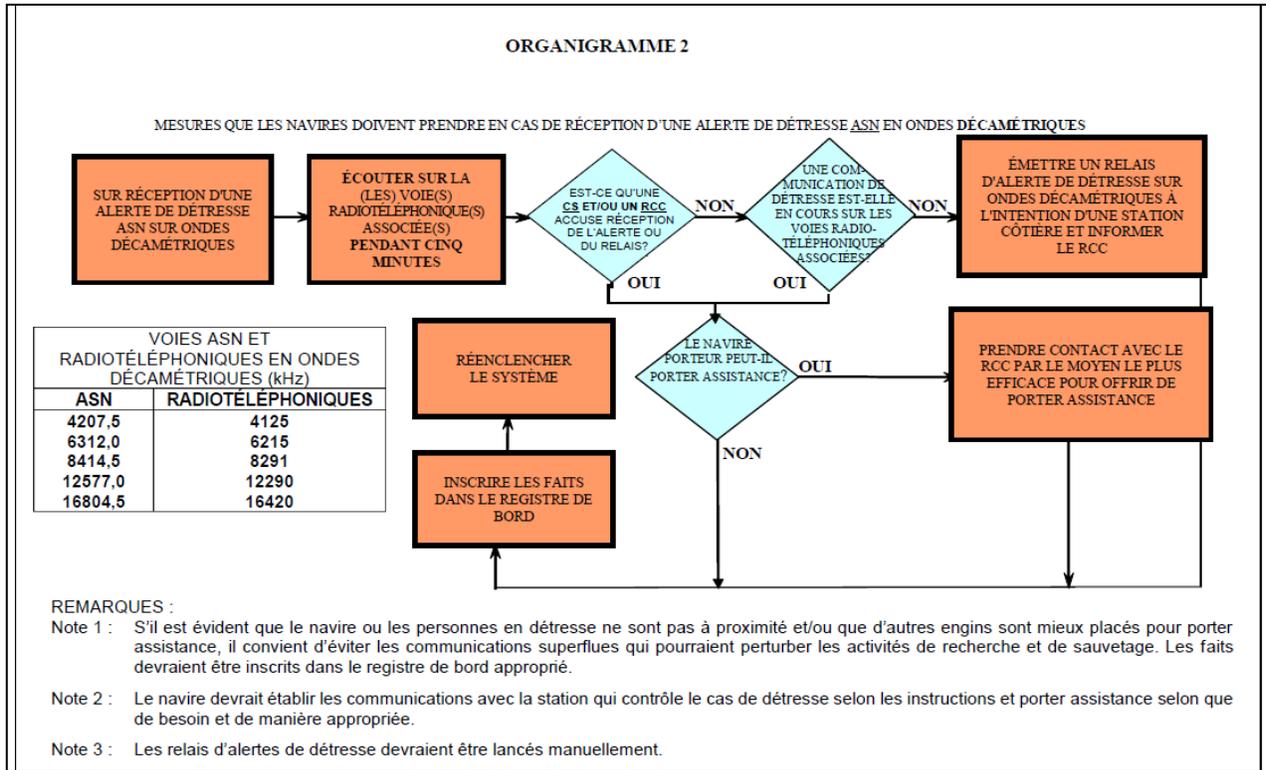
Il conviendrait de noter qu'à bord des navires, les alertes de détresse, les accusés de réception d'alertes de détresse et les appels de relais de détresse ne peuvent être émis qu'avec la permission du capitaine du navire.

5. Organigrammes

5.1 Les organigrammes simplifiés 1 et 2 décrivent les mesures à prendre à bord des navires en cas de réception d'alertes de détresse émanant d'autres navires. Les Administrations devraient diffuser largement ces organigrammes aux navires et aux institutions de formation.

5.2 Les Gouvernements Membres sont invités à porter les recommandations ci-dessus et les organigrammes ci-joints à l'attention de leurs propriétaires de navires, gens de mer, stations côtières, JRCC/MRSC et de toutes autres personnes concernées.

Figure 4-10 - Organigramme 2



CS : Station côtière

JRCC : Centre conjoint de coordination de sauvetage

Notes :

Note 1 : S'il est évident que le navire ou les personnes en détresse ne sont pas à proximité et/ou que d'autres engins sont mieux placés pour porter assistance, il convient d'éviter les communications superflues qui pourraient perturber les activités de recherche et sauvetage. Les faits devraient être inscrits dans le registre de bord approprié.

Note 2 : Le navire devrait établir les communications avec la station qui contrôle le cas de détresse selon les instructions et porter assistance selon le besoin et la manière appropriée.

Note 3 : Les appels de relais de détresse devraient être lancés manuellement.

Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques du Canada

Aucune correction pour cette partie.

Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume

Les modifications sont **surlignées** et les suppressions sont **rayées**. Pour des renseignements généraux sur les Livres des feux et spécifiques aux régions, cliquez sur les liens suivants : [côte de Terre-Neuve-et-Labrador](#), [côte de l'Atlantique](#), [Eaux intérieures](#) et [côte du Pacifique](#).

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	----------------------------	---	-------------------------	---	--

CÔTE DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

PLACENTIA BAY (LF 14.4 – 79)

75 H0355	Lord's Cove – Signal de brume	Sur une pointe, côté Ouest de l'anse Lord's. 46 52 28.3 055 40 09.3	Mât. 3.0	Cornet - Son 4 s; sil. 56 s. Fonctionne pendant la saison de pêche (mai à novembre) par temps brumeux ou jusqu'à ce que tous les pêcheurs soient revenus au port. Saisonnier. Carte:4625 Éd. 01/24 (N23-240)
--------------------	----------------------------------	--	-------	-------	-------	--------------------	--

CÔTE SUD-OUEST (LF 121 – 172)

137.1	François, feu du quai Ouest	47 34 41.5 056 44 39.9	Fl	G	4s	Tour tubulaire. 2.1	En opération 24 h. À longueur d'année. Carte:4826 Éd. 01/24 (N23-241)
137.15	François, feu du quai Nord	47 34 50.7 056 44 37.1	Fl	G	4s	Tour tubulaire.	En opération 24 h. À longueur d'année. Carte:4826 Éd. 01/24 (N23-242)

NOTRE DAME BAY (LF 326 – 395)

360.53	Roche Capitaine Pierce, haut-fond – Bouée lumineuse DCC	49 34 19.4 054 47 38.9	Q(9)	W	15s	Jaune, noir et jaune, marquée "DCC".	En opération 24 h. Saisonnier. Carte:4863 Éd. 01/24 (N24-001)
---------------	--	---	-------------	----------	------------	--------------	--------------	---	---

CÔTE DE L'ATLANTIQUE

RIVIÈRE SAINT-JEAN (LF 114.5 – 141.5)

119.5	McColgan Point – Bouée lumineuse cardinale Sud JN	45 19 41.4 066 06 27.0	Q(6) +LFI	W	15s	Jaune et noir, marquée "JN".	Saisonnier (en place à longueur d'année). Carte:4141 Éd. 01/24 (F24-001)
-------	---	---------------------------	---------------------	---	------------	-------	-------	---------------------------------	--

BAIE DE FUNDY, N.-É. (LF 163 – 268)

172 H3952	Parrsboro	Entrée du port. 45 23 12.8 064 18 59.5	LFI	G	6s	8.4	7	Tour carrée blanche avec partie supérieure rouge. 8.5	Lum. 2 s; obs. 4 s. À longueur d'année. Cornet - Son 3 s; sil. 27 s. Le cornet est orienté à 170°. Carte:4399 Éd. 01/24 (F24-007)
---------------------	-----------	--	-----	---	----	-----	---	---	--

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Est
Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
210 H3906	Schafners Point	Côté N. de la rivière Annapolis. 44 42 35.5 065 37 08.6	F W	13.3	10	Tour pyramidale blanche avec partie supérieure rouge. 11.1	Indique les hauts-fonds de l'île Goat Island. Aide privée. En opération 24 h. À longueur d'année.
Carte:4396 Éd. 01/24 (F24-006)							
NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-OUEST (LF 271 – 300.5)							
280 H3814	Candlebox Island	Entrée N. de passage Schooner Passage. 43 39 44.6 066 02 43.3	LF R 6s	14.1	13	Tour rectangulaire blanche avec partie supérieure rouge. 11.6	Lum. 2 s; obs. 4 s. À longueur d'année. Cornet - Son 3 s; sil. 27 s. Le cornet est orienté à 343°.
Carte:4244 Éd. 01/24 (F24-008)							
299 H3798	Pubnico Harbour	43 35 53.4 065 46 55.6	Fl R 3s	7	Tour cylindrique rouge et blanc. 11.5	Lum. 1 s; obs. 2 s. À longueur d'année.
Carte:4210 Éd. 01/24 (F24-009)							
NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST (LF 327 – 684.02)							
514	Halifax Charlie – Bouée à cloche lumineuse HC	44 30 06.2 063 29 57.7	Mo(A) W 6s	Bandes verticales rouges et blanches, marquée "HC".	À longueur d'année.
Carte:4237 Éd. 01/24 (F24-010)							
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (LF 942 – 1084.7)							
956.2	Thrumcap Spit – Bouée lumineuse NH12	Au large de l'épi. 46 10 08.7 062 31 33.7	Fl R 4s	Bouée chaloupe Rouge, marquée "NH12".	Saisonnier.
Carte:4935 Éd. 01/24							
956.3	Aitken Point – Bouée lumineuse NH15	Entrée de la rivière Montague River. 46 10 34.2 062 33 03.7	Q G 1s	Verte, marquée "NH15".	Saisonnier.
Carte:4935 Éd. 01/24							
957.3	Montague River – Bouée lumineuse NH22	46 10 30.2 062 35 58.7	Fl R 4s	Rouge, marquée "NH22".	Saisonnier.
Carte:4935 Éd. 01/24							
957.4	Montague River – Bouée lumineuse NH23	46 10 30.2 062 36 21.7	Q G 1s	Verte, marquée "NH23".	Saisonnier.
Carte:4935 Éd. 01/24							
957.5	Montague River – Bouée lumineuse NH30	46 10 06.2 062 37 13.7	Q R 1s	Rouge, marquée "NH30".	Saisonnier.
Carte:4935 Éd. 01/24							
961	Murray Harbour – Bouée lumineuse NM	Au large de l'entrée du havre. 46 02 05.2 062 27 08.2	Mo(A) W 6s	Espar à bandes verticales rouges et blanches, marquée "NM".	Saisonnier.
Carte:4935 Éd. 01/24							
969.9	Fairchild Point – Bouée lumineuse NM33	NE. de la pointe. 46 02 34.7 062 31 46.7	Q G 1s	Bouée chaloupe Verte, marquée "NM33".	Saisonnier.
Carte:4935 Éd. 01/24							

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Est
Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume

No.	Nom	Position ---- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ---- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ---- Signaux de brume
972.5	Entrée de Wood Islands Harbour, entrée – Bouée lumineuse NS2	45 56 46.4 062 44 59.4	Q R 1s	Espar rouge, marquée "NS2".	Saisonnier. Carte:4405 Éd. 01/24
GASPÉ – BAIE DES CHALEURS (LF 1169.1 – 1426)							
1328 H1596	Stonehaven	Sur la côte surplombant le quai. 47 45 12.3 065 21 42.3	Fl W 4s	10	Mât de révérence.	Lum. 1 s; obs. 3 s. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier. Carte:4486 Éd. 01/24
1389 H1700	Pointe de Newport	Extrémité S. de la pointe. 48 17 02.7 064 43 05.6	Fl Y 6s	13.2	5	Tour à claire-voie carrée. 9.4	Lum. 1 s; obs. 5 s. Omnidirectionnel. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier. Carte:4921 Éd. 01/24
1394 H1708	Anse à l'Îlot	Extrémité S. de la jettée de la Marina de Chandler. 48 20 38.2 064 40 09.2	Fl Y 4s	7.0	4	Mât. 5.0	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s. Fonctionne de nuit seulement. Aide privée. Entretenu par la Municipalité de Chandler. À longueur d'année. Carte:4921 Éd. 01/24
GOLFE DU SAINT-LAURENT (LF 1477.5 – 1617)							
1494.915	Pont Havre-aux-Maisons, bâbord	47 24 07.7 061 50 25.1	Iso G 2s	5	Sur le pont, marque de jour carrée vert, blanc et noir.	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier. Carte:4955 Éd. 01/24
1494.918	Pont Havre-aux-Maisons, tribord	47 24 08.1 061 50 23.6	Iso R 2s	5	Sur le pont, marque de jour triangulaire rouge, blanc et rouge.	Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier. Carte:4955 Éd. 01/24
1505.5	Havre-Aubert – Feu à secteurs	47 13 43.0 061 49 59.7	Iso R W G 4s	5.2	12	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge et blanc. 4.5	Rouge de 211.8° à 212.8°; blanc de 212.8° à 213.8°; vert de 213.8° à 214.8°. Le secteur blanc indique la route à suivre. Aide privée. En opération 24 h. À longueur d'année. Carte:4957 Éd. 01/24
1539.6 H1890.6	Île Tickle – alignement	Extrémité SE. de l'île. 51 10 22.1 058 31 24.8	Iso G 2s	10.6	4	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange avec bande verticale noire. 3.4	Visible 360°. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année.
1539.7 H1890.61		271°32' 624.1 m du feu antérieur.	F G 37.3	14	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange avec bande verticale noire. 6.3	Visible sur l'alignement. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:4469 Éd. 01/24	

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Est
Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume

No.	Nom	Position ---- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ---- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ---- Signaux de brume
1629 H1782	Rivière-au- Renard, quai	Extrémité du quai. 48 59 52.4 064 22 59.9	Fl G 5s	8.4	19	Tour à claire-voie carrée. 6.4	Lum. 1 s; obs. 4 s. Omnidirectionnel. Fonctionne de nuit seulement. Saisonnier. Carte:1230 Éd. 01/24
1683.1 H1854	Havre de Sainte- Anne-des-Monts, havre, brise-lames Nord	Brise-lames Nord. 49 08 05.2 066 29 17.0	Fl R 6s	3.8	3	Mât. 2.0	Fonctionne de nuit seulement. Lum. 1 s; obs. 5 s. Saisonnier. Carte:1230 Éd. 01/24 (Q23-153)
1683.2 H1853	Havre de Sainte- Anne-des-Monts, havre, brise-lames Sud	Brise-lames Sud. 49 08 01.6 066 29 17.2	Fl G 6s	3.4	3	Mât. 3.0	Fonctionne de nuit seulement. Lum. 1 s; obs. 5 s. Saisonnier. Carte:1230 Éd. 01/24 (Q23-152)
1686 H2010	Île du Grand Caoui	Près de la pointe Sud de l'île. 49 49 35.3 067 00 21.4	Fl W 6s	45.1	8	Tour octogonale blanche avec partie supérieure rouge. 14.3	Lum. 1 s; obs. 5 s. Omnidirectionnel. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:1226 Éd. 01/24 (Q23-149)
1692.5 H2027	Godbout, quai du traversier	Sur le quai du traversier. 49 19 21.2 067 35 28.0	Iso R 2s	11.3	4	Tour à claire-voie carrée. 7.6	Fonctionne de nuit seulement. Entretenu par la Société des traversiers du Québec. À longueur d'année. Carte:1236 Éd. 01/24
1709 H2050	Pointe Saint-Pancrace	Extrémité de la pointe. 49 15 14.2 068 04 41.0	Fl W 6s	25.3	8	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire orange sur deux côtés. 11.0	Lum. 1 s; obs. 5 s. Omnidirectionnel. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:1226 Éd. 01/24 (Q23-146)
1715.5	Anse du Moulin – Bouée lumineuse KD7	Baie Comeau. 49 14 54.7 068 07 49.1	Fl G 4s	Verte, marquée "KD7".	Saisonnier. Carte:1226 Éd. 01/24 (Q23-148)
1715.7 H2055	Traversier de Baie-Comeau, traversier	Dans le havre. 49 14 03.3 068 07 56.5	F R	5.2	7	Tour carrée. 3.0	Entretenu par la Société des traversiers du Québec. Omnidirectionnel. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:1226 Éd. 01/24
1716.5	Club nautique de Baie-Comeau – Bouée lumineuse KC1	49 13 42.3 068 07 54.2	Fl G 3s	Verte, marquée "KC1".	Lum. 0.5 s; obs. 2.5 s. Aide privée. Entretenu par le Club nautique de Baie-Comeau. Saisonnier. Carte:1226 Éd. 01/24

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Est
Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
1718	Battures de Manicouagan – Bouée à cloche lumineuse K30	Port-Cartier. 49 03 45.2 068 08 18.1	Fl R 4s	Rouge, marquée "K30".	Saisonnier. Carte:1236 Éd. 01/24 (Q23-147)

EAUX INTÉRIURES

VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, CANAL DE BEAUHARNOIS À KINGSTON (LF 33 – 401)

54	Canal de Beauharnois – Bouée lumineuse C21	45 13 24.2 074 01 47.6	Fl G 4s	Espar verte, marquée "C21".	(Espar d'hiver.) À longueur d'année. Carte:1431 Éd. 01/24 (B23-039)
66	Port de Valleyfield – Bouée lumineuse C37	45 13 15.8 074 05 35.7	Q G 1s	Espar verte, marquée "C37".	(Espar d'hiver.) À longueur d'année. Carte:1431 Éd. 01/24 (B23-040)
114.5	Bouée à espar lumineuse D37	45 07 34.0 074 25 57.7	Fl G 4s	Espar verte, marquée "D37".	À longueur d'année. Carte:1432 Éd. 01/24 (B23-041)

LAC ONTARIO (LF 403.4 – 551)

422	Haut-fond South Charity Shoal – Bouée à espar lumineuse M6	Abords de l'extrémité SW. du haut-fond. 44 01 15.2 076 30 48.9	Fl R 4s	Espar rouge, marquée "M6".	À longueur d'année. Carte:2064 Éd. 01/24 (B23-045)
422.5	South Charity Shoal – Bouée à espar lumineuse M7	Au S. de Pigeon Island. 43 59 00.2 076 32 28.9	Fl G 4s	Espar verte, marquée "M7".	À longueur d'année. Carte:2064 Éd. 01/24 (B23-046)

RIVIÈRE SAINTE-CLAIRE (LF 731.2 – 766.8)

737.5	Bouée lumineuse A22	Aux abords de l'île Squirrel Island. 42 34 06.5 082 34 29.2	Fl R 4s	Espar rouge, marquée "A22".	(Espar d'hiver.) À longueur d'année. Carte:14853(É.-U.) Éd. 01/24 (B23-038)
-------	---------------------	---	---------	-------	-------	-----------------------------	--

LAC HURON (LF 768 – 813)

771	Récif de Kettle Point Reef – Bouée lumineuse V4	NW. de la pointe. 43 14 51.8 082 03 21.8	Fl R 4s	Espar rouge, marquée "V4".	(Espar d'hiver.) À longueur d'année. Carte:2260 Éd. 01/24 (B23-037)
-----	---	--	---------	-------	-------	----------------------------	--

LAC SUPÉRIEUR (LF 1082 – 1161)

1127	Shaganash	Extrémité W. de l'île No. 10, à l'W. de l'île Shaganash Island. 48 26 10.0 088 28 50.0	Fl W 4s	11.0	5	Tour blanche avec partie supérieure rouge.	Aide privée. Entretenu par les Phares canadiens du Lac Supérieur. Saisonnier. Carte:2302 Éd. 01/24 (D23-038)
------	-----------	--	---------	------	---	--	--

No.	Nom	Position ---- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ---- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ---- Signaux de brume
-----	-----	---	----------------------------	---	-------------------------	--	---------------------------------------

RIVIÈRE DES OUTAOUAIS (LF 1255 – 1322)

1299 Aylmer Island

Rayer du livre.

Carte:1550
Éd. 01/24 (B23-043)